



-15% SUR LES INTERMITTENT·ES : C'EST TOUJOURS NON !

Renégociations de l'assurance chômage : que se passe-t-il ?

Les négociations de l'assurance chômage ont démarré le 12 septembre. Ces négociations se déroulent entre les organisations syndicales patronales et salarié·es et vont se terminer le 10 novembre prochain. Elles ont pour objectif de fixer les règles de l'assurance chômage.

Dans ce cadre, le gouvernement demande 12 milliards d'économies en 4 ans sur le dos des chômeur·euses. C'est inacceptable !

Il paraît que les « intermittent·es » sont en danger ?

Oui.

La Menace de 15 % d'économies pèse toujours sur le dos des salarié·es intermittent·es du spectacle. C'est une exigence de plusieurs organisations notamment du MEDEF.

Mais un accord de la profession a été signé?

Oui.

A l'intérieur de la négociation assurance chômage, a eu lieu une négociation spécifique pour les annexes 8 et 10, qui concernent les intermittent·es.

Un accord unanime à bien été signé le 27 octobre, entre les organisations d'employeur·euses et de salarié·es du spectacle vivant et du spectacle enregistré. Cet accord maintient les droits des personnes bénéficiant des annexes 8 et 10 et les améliore, pour répondre aux préoccupations des intermittent·es (congé paternité, congé maladie, droit d'option, franchises, etc.)

Donc la lutte doit continuer quand même ?

Oui.

Nous devons absolument maintenir la pression. Jusqu'à ce que cet accord soit intégralement appliqué. Les négociations sur l'assurance chômage sont toujours en cours, cet accord doit être accepté par le MEDEF et les autres organisations patronales ainsi que les organisations syndicales au niveau interprofessionnel.

Mais nous devons aussi lutter contre les régressions sociales et la casse de l'assurance chômage.

L'assurance chômage repose sur la solidarité interprofessionnelle.

Alors que fait-on ?

La CGT spectacle appelle à des temps forts de mobilisation et particulièrement à une semaine d'actions du 6 au 10 novembre partout en France. Nous appelons les salarié·es en capacité de le faire à renouveler le 7 novembre les débrayages d'une heure, très efficaces lors des négociations du 26 octobre, et à se mettre en grève le 9 novembre. Des préavis de grève ont été déposés dans les entreprises du secteur.

A Paris, la CGT Spectacle appelle :

MARDI 7 NOVEMBRE A 17H30 : RASSEMBLEMENT AU PALAIS ROYAL

Événement festif ! Venez avec un accessoire représentatif de votre métier : instruments, textes, costumes, chorégraphie, etc. Des prises de paroles seront organisées.

JEUDI 9 NOVEMBRE 18H30 : MARCHE AUX FLAMBEAUX DEPUIS BERCY VERS L'UNEDIC

pour la défense des droits de tous les privé·es d'emploi !

Pour tous les autres rdvs rapprochez-vous des syndicats ou cliquez ici : <https://lc.cx/carterdvs>

Paris, le 02/11/2023